

République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du mardi 21 mai 2019

Date de la convocation :
13/05/2019

*L'an deux mille dix-neuf et le vingt-et-un mai l'assemblée
régulièrement convoquée,*

Membres en exercice :
15

s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.

Présents :
11

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Christian BOURRELLY, Marie-Claude CLAEYS, Stéphanie GIOVANNONI, Paul LOMBARD, Cyrille PRACHE, Daniel DELORY, Michèle MOUTTE, Eric ROBIN

Votants :
11

Secrétaire de séance:
Michèle MOUTTE

Excusés :

Représentés :

Absents :

Louis BREMOND, Sandra CAMPIONE, José CHARROUX, Cathie MAZZOLINI

DE 2019 033

Objet: Don à la commune

Monsieur le Maire rappelle que le Docteur VAN DE PUTTE Bruno a arrêté son activité sur Banon en début d'année, et donc remis les clés du cabinet, dont il était locataire de la commune, au 28 février dernier.

Or, la somme de 329.00€ correspondante au loyer mensuel a continué d'être versée dans les caisses communales pendant deux mois. Une somme totale de 658.00€ devrait donc lui être rendue.

En date du 13 mai 2019, Monsieur VAN DE PUTTE Bruno a adressé à la commune un courriel stipulant qu'il voulait faire don de cette somme, en l'affectant notamment au budget alloué à l'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** la somme de 658.00€ au profit du budget général 2019.
- **PRÉCISE** que cette somme sera affectée à des fournitures et/ou matériels scolaires.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

